



Demande d'autorisation de nuit blanche

La présente demande doit parvenir au bourgmestre au moins cinq jours avant la date de la manifestation pour permettre au bourgmestre de prendre sa décision en connaissance de cause et pour rendre possible l'information au commissariat de police responsable pour la région.

Informations sur le/la requérant·e

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Téléphone :

E-mail :

Informations sur l'établissement

Nom :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Informations sur le/la gérant·e effectif·ve

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Autorisation demandée

Dérogation prorogeant l'heure d'ouverture jusqu'à 3h00

Genre de la manifestation :

Date de la manifestation : du

au

Demande d'une autorisation en blanc (max. 5 par année)

Conformément à l'article 17, de la loi du 29/06/1989 portant réforme du régime des cabarets, je demande l'autorisation de proroger l'heure d'ouverture du débit de boissons alcooliques jusqu'à trois heures du matin.

Le présent formulaire est à renvoyer à Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT ou recette@steinfort.lu et n'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au 39 93 13-234/235.

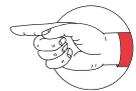
Veuillez agréer, Monsieur le bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

Lieu & date :

Signature du/de la requérant-e



Formular auf DE



Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande d'« autorisation de nuit blanche ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande d'« autorisation de nuit blanche ».